

Lausanne, le 5 décembre 2016

## Bilan 2016 et perspectives

---

Mesdames, Messieurs,

En cette période de fin d'année, nous avons le plaisir de vous transmettre diverses informations relatives à l'avancement des projets de l'Office et de vous donner quelques perspectives d'avenir.

### Travaux de mensuration officielle

Les travaux de mensuration officielle sont réalisés conformément aux **lignes stratégiques** définies ces dernières années par l'OIT. Celles-ci figurent dans l'exposé des motifs accompagnant le crédit de 33.5 mios obtenu en 2014.

Après d'importants travaux préparatoires accompagnés d'une communication soutenue à nos nombreux partenaires, les données de la mensuration officielle ont été basculées dans le cadre **MN95** avant l'été. Les outils de la diffusion des données ont été adaptés en conséquence et permettent de délivrer, pendant un période transitoire, toutes les géodonnées en MN03 et MN95. Les modifications de surface des parcelles ont été communiquées par le RF via un avis FAO et par courrier aux propriétaires des parcelles en mensuration numérique dont les surfaces ont été réduites.

Des **premiers relevés** continuent d'être préparés et adjugés sur les secteurs couverts par des numérisations simplifiées. En 2016, des travaux ont démarré sur les communes de Grandson, d'Ormont-Dessus (Les Diablerets), de Saint-Cergue, de Paudex et de Payerne. Des préparatifs ont été lancés sur Bursins, Bourg-en-Lavaux, Vucherens et Crissier, afin de lancer de nouvelles entreprises dès 2017.

Les entreprises de **mise à jour périodique** dans les zones de montagne avancent à un bon rythme. L'entreprise *Jura Sud* est terminée et les travaux relatifs aux trois autres entreprises ont bien avancé. L'OIT vient de lancer deux projets pilotes avec des bureaux privés pour définir les orientations stratégiques de la mise à jour périodique en zone de plaine qui devrait être réalisée durant la période 2017-2020.

### Mise à jour permanente

Nous avons pu constater un léger fléchissement du nombre de **dossiers de mutation** livrés à l'Office. Les flux sont très variables d'un mois à l'autre, voire d'une semaine à l'autre. Nous insistons une nouvelle fois sur le fait que les **possibilités de simplification** amenées dans la norme 2200 sont à mettre en œuvre dans toute la mesure du possible par les bureaux, notamment pour limiter le coût des dossiers.

L'applicatif BDCO ayant été migré et les données de la mensuration officielle transformée en MN95, il est désormais possible de poursuivre la stratégie de reprise automatique des mutations au format Interlis, stratégie lancée depuis 2011. Par conséquent, le **seuil Interlis** sera abaissé à **40 points tous thèmes confondus** à partir de janvier 2017. Ce seuil reste relativement élevé pour permettre aux bureaux d'adapter leur processus, alors que l'émolument de mise à jour reste résolument incitatif pour ce type de dossier. Dans la pratique, plusieurs bureaux ont déjà mis en œuvre ce format pour des dossiers de plus petite taille, voire pour tous leurs dossiers.

**Courrier aux bureaux d'ingénieurs géomètres**
**Bilan 2016 et perspectives**

Pour la **mise à jour permanente des constructions**, nous constatons un léger progrès sur les délais. Nous rappelons que la Confédération demande à ce que le délai entre l'annonce d'une modification et la mise à jour correspondante dans la MO ne dépasse pas deux mois. Il importe donc de prioriser cette activité, ne serait-ce que pour la maintenir dans le giron des travaux réalisés par les bureaux privés. Il s'agit en premier lieu de respecter les délais indiqués dans nos mises en demeure et dans nos commandes d'office. Pour 2016, nous avons lancé **450 mises en demeure** et la plupart des propriétaires ont passé commande à un bureau à réception de notre courrier.

Après un pilote réalisé avec des bureaux privés, le processus d'intégration des **bâtiments projetés** a pu démarrer sur tout le territoire cantonal le 1<sup>er</sup> juillet 2016. A ce jour, près de 500 bâtiments ont été livrés à l'OIT. 160 ont été remontés en BDCO suite à l'obtention du permis de construire. Les bâtiments projetés seront très prochainement publiés sur le **guichet cartographique cantonal**. Ils sont déjà disponibles dans les fichiers Interlis et le seront prochainement dans le format shape. Ils ne seront pas intégrés dans le geobat qui n'évolue plus depuis plusieurs années. Rappelons que les frais relatifs à cette opération sont à supporter par les mandataires et qu'il importe que tous les bureaux réalisent cette opération, non seulement pour garantir une concurrence loyale, mais également parce qu'il s'agit d'une information qui nous permettra de renforcer le suivi des dossiers. Pour l'heure, nous tenons à **remercier** tous les bureaux ayant intégré cette opération dans leur processus de travail.

**Infrastructure cantonale et Géodonnées**

Le nouvel **extracteur de géodonnées** a été mis en production le 16 novembre. Il remplace l'extracteur2000, mis en service il y a une quinzaine d'années. Outre les données vectorielles, il permet dorénavant de délivrer automatiquement les données raster et LiDAR, avec ou sans découpe selon la taille de la zone commandée. La mise en production s'est accompagnée de la mise en vigueur de la tarification à la surface commandée. Il semble important de rappeler que les émoluments sont destinés à couvrir une partie des coûts de l'infrastructure de diffusion, qui propose un très haut niveau de service pour tous les professionnels concernés.

Le projet de renouvellement des données **LIDAR** couvrant le territoire cantonal avance selon la planification annoncée. Les données ont fait l'objet d'une vérification. Elles sont dorénavant en cours de préparation pour leur diffusion durant le premier trimestre 2017.

**Site WEB, flux RSS et support**

Pour plus d'informations sur certaines thématiques abordées ci-dessus, vous pouvez encore vous référer aux présentations du 15 juin 2016 se trouvant sous :

→ Pages thématique → Mensuration officielle → Informations aux bureaux.

Enfin, pour assurer une prise en charge optimale de vos appels téléphoniques, nous vous encourageons une nouvelle fois à utiliser nos lignes de support.

Tout en vous remerciant de **relayer toutes ces informations dans vos bureaux**, nous vous remercions pour votre diligence et vous adressons d'ores et déjà, Mesdames, Messieurs, nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le Géomètre cantonal



Cyril FAVRE